



DEMANDE D'OUVERTURE ET DE PREMIÈRE ALIMENTATION D'UN COMPTE-ÉPARGNE-TEMPS

À TRANSMETTRE AU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 18 décembre 2023 déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps ainsi que les modalités de son utilisation par les agents ;

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Service :

Statut : titulaire non-titulaire

Grade (ou emploi) :

Quotité de travail :

Demande :

- **L'ouverture** d'un compte épargne temps dans les conditions fixées par le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 et la délibération précitée en date du 18 décembre 2023 ;
- **Le versement** sur mon compte épargne temps de jours (dans la limite de 60 jours) dont :
 - jours de congés annuels ;
 - jours de fractionnement.

Fait à Champagnier, le

Signature de l'agent

Décision de l'autorité administrative

OUI

NON

Motifs (en cas de refus) :

Fait à Champagnier, le

Signature de l'autorité administrative



DEMANDE D'ALIMENTATION D'UN COMPTE-ÉPARGNE-TEMPS

A TRANSMETTRE AU SERVICE RESSOURCES HUMAINES AVANT LE 31 JANVIER DE L'ANNÉE N+1

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 18 décembre 2023 déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps ainsi que les modalités de son utilisation par les agents ;

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Service :

Statut : titulaire non-titulaire

Grade (ou emploi) :

Quotité de travail :

Demande :

- **Le versement** sur mon compte-épargne temps de jours dont :
 - jours de congés annuels ;
 - jours de fractionnement.

Fait à Champagnier, le

Signature de l'agent

Décision de l'autorité administrative

OUI

NON

Motifs (en cas de refus) :

Fait à Champagnier, le

Signature de l'autorité administrative



DEMANDE DE CONGÉS AU TITRE DU COMPTE-ÉPARGNE TEMPS

À TRANSMETTRE AU SERVICE RESSOURCES HUMAINES 10 JOURS AVANT LA DATE DE CONGÉS SOUHAITÉE

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 18 décembre 2023 déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps ainsi que les modalités de son utilisation par les agents ;

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Service :

Statut : titulaire non-titulaire

Grade (ou emploi) :

Quotité de travail :

Demande un congé au titre de mon compte-épargne temps :

- Le

OU

- Du au (soit jours).

Fait à Champagnier, le

Signature de l'agent

Décision de l'autorité administrative

OUI

NON

Motifs (en cas de refus) :

Fait à Champagnier, le

Signature de l'autorité administrative



INFORMATION ANNUELLE SUR LES DROITS ÉPARGNÉS ET CONSOMMÉS AU TITRE DU COMPTE-ÉPARGNE TEMPS

À TRANSMETTRE À L'AGENT PAR LE SERVICE GESTIONNAIRE AU PLUS TARD LE 10 JANVIER (ANNÉE N+1)

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 18 décembre 2023 déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps ainsi que les modalités de son utilisation par les agents ;

Nom :

Prénom :

Service :

Statut : titulaire non-titulaire

Grade (ou emploi) :

Quotité de travail :

Titulaire du CET ouvert à la date du est informé(e) qu'à la date du 31 décembre (année n), le solde de son CET est de jours, compte-tenu qu'au cours de l'année n :

..... jours épargnés ont été utilisés sous forme de congés ;

..... jours ont été épargnés.

Dans l'hypothèse où l'agent a un solde de jours épargnés égal à 60, il est informé de l'impossibilité d'épargner des jours supplémentaires au-delà de ce plafond.

Fait à Champagnier en 2 exemplaires, le
Signature de l'autorité territoriale

Notification à l'agent le
Signature de l'agent qui atteste avoir pris connaissance de son solde